

èmes
trophées diffuseurs



trophées
diffuseurs
2012

Une manifestation
organisée par le SNDP pour valoriser
le réseau de la vente au numéro

Le 24 mai 2012 à la maison des Polytechniciens à Paris



Lagardère
ACTIVE

L'ÉQUIPE



MONDADORI FRANCE



GRUPE PRISMA MEDIA



Conditions de participation

1

Critères

Le dépositaire présente la candidature de diffuseurs qui se sont illustrés en 2011/2012 par des initiatives, des réalisations ou, plus globalement, un comportement commercial dynamique. Seront ainsi pris en considération différents critères tels que professionnalisme, dynamisme commercial, progression du chiffre d'affaires ou opération particulièrement réussie sur l'année (modernisation, formation, informatisation, vitrines, animations, création d'événement).

Des Trophées (Plume d'or, d'argent et de bronze) seront attribués dans chacune des catégories ci-dessous :

- Maison de la Presse
- GMS (exclusivement intégré)
- Presse Tabac
- Magasin traditionnel
- Presse jeunesse

Le nombre total de dossiers présentés par le dépositaire n'est pas limité.

2

Participants

- Tous les dépositaires soucieux de faire connaître le travail de diffuseurs performants.
- Tous les diffuseurs ayant au minimum 12 mois d'ancienneté.

3

Jury

Le jury est composé :

- de dépositaires ayant présenté des diffuseurs récompensés en 2011 (*)
- des éditeurs partenaires
- du Président de l'UNDP ou son représentant
- du Président du SNDP
- du Directeur du SNDP

() Dans la mesure où il est membre du jury, le dépositaire ne peut voter dans la catégorie où il présente un candidat.*

Le jury appréciera la pertinence et la qualité du dossier mais aussi :

- la présentation générale sur support papier (maximum 10 pages, format 21 x 29,7 cm)
- la pertinence des documents associés (photos, chiffres, argumentaires...).

Quinze Trophées seront décernés le 24 mai en fin d'après-midi dans les salons de la Maison des Polytechniciens à Paris. Les six premiers lauréats de chaque catégorie se verront offrir un week-end dans un hôtel prestigieux de leur choix.

Une manifestation
organisée
par le SNDP
7 rue du 4 septembre
75002 Paris
01 44 50 53 20
www.sndp.fr

EN COLLABORATION AVEC NOS PARTENAIRES PRESSE

CALENDRIER 2012

■ **20 avril**

Date limite de réception des dossiers

■ **26 avril**

Délibération du jury

■ **24 mai 2012**

Remise des Trophées dans les salons de la Maison des Polytechniciens à Paris
12 rue de Poitiers 75007 Paris



DOSSIER DE CANDIDATURE 2012

A retourner impérativement avant le 20 avril 2012 au SNDP

EN COLLABORATION AVEC NOS PARTENAIRES PRESSE

Identification du candidat

Cocher la catégorie dans laquelle vous inscrivez votre candidat

- Maison de la Presse GMS Presse Tabac
 Magasin Traditionnel Presse Jeunesse

Société

Nom & prénom du diffuseur

Adresse

.....

Code postal & Ville :

Tél. : Fax : email :

Identification du dépositaire présentant le candidat

Société :

Nom du dépositaire :

Adresse :

.....

Code postal & Ville :

Tél. : Fax : email :

Quel que soit le (ou les) critère(s) retenu(s), le présent dossier doit comporter tous les éléments susceptibles de justifier la candidature du diffuseur (photos, articles, éléments chiffrés, textes libres...).

Progression CA Presse 2010/2011* :

Surface* :

Mètres linéaires presse développés* :

Nombre de titres* :

Effectif* :

Part du CA presse dans le CA total du point de vente* :

* Remplir les informations ci-dessus

[Trophées Diffuseurs]



En 2012

valorisez votre réseau
en participant
aux 9^{èmes} Trophées Diffuseurs



Lagardère
ACTIVE

L'EQUIPE



MONDADORI FRANCE



GRUPE PRISMA MEDIA